

## **Lettre des président.e.s des Conseils d'Administration et des directeurs/directrices des Ecoles Nationales Supérieures d'Architecture à Franck Riester, ministre de la Culture**

\* \* \*

Les 20 ENSA sous la responsabilité du Ministère de la Culture proposent une offre de formation extrêmement attractive. En atteste la très forte demande d'entrée dans nos écoles : en 2018, 37.650 vœux pour 2.600 places dans les ENSA. Un certain nombre d'établissements reçoivent plus de 3.000 souhaits pour 100 places en première année.

La reconnaissance nationale et internationale de l'enseignement dispensé dans nos écoles repose sur un dispositif pédagogique spécifique centré sur la culture de projet.

Depuis leur création dans les années '70, les écoles se sont rapprochées du fonctionnement et des exigences de l'enseignement supérieur et de la recherche pour devenir de grandes écoles professionnalisantes universitaires : développement d'unités de recherche dans toutes les écoles, adoption du LMD, création du doctorat en architecture, évaluation par l'HCERES, accréditation par le CNESER, admissions via Parcoursup, intégration aux regroupements, participation aux grands projets comme les PIA.

La réforme de février 2018 a assimilé les enseignants des ENSA aux enseignants-chercheurs des universités et des grandes écoles, reconnaissant leur missions de recherche. Elle a par ailleurs profondément modifié la gouvernance des écoles en s'appuyant sur le modèle universitaire.

Jusqu'à présent, les écoles ont démontré leur capacité à optimiser leurs ressources, cette qualité est aujourd'hui mise à mal.

**Le succès de la réforme des écoles est aujourd'hui menacé par l'absence de moyens nécessaires à son accomplissement dans un contexte où les écoles souffrent déjà d'une situation critique qui entrave la réalisation de leurs missions.**

**Plus globalement, nous avons le sentiment que la dimension « enseignement supérieur et recherche » de nos établissements est insuffisamment portée par le Ministère.**

### **I. Une réforme mise en danger ?**

La réussite de la réforme devait reposer sur la mise en œuvre des engagements suivants :

- la création sur cinq ans (2018/2022) de 50 postes de professeurs : seules 15 créations sur 50 ont été obtenues ;
- la création de 100 postes pour permettre à nos enseignants de consacrer une partie de leur temps à la recherche : 75 ont été créés ;
- le transfert de 190 supports contractuels d'établissement (T3) vers des supports permanents (T2) : la procédure adoptée ne permet pas la titularisation des contractuels en place et bloque l'ensemble de la réforme.

Aucun soutien n'a accompagné la mise en œuvre de la réforme par les ENSA :

- Le recrutement désormais confié aux écoles, qui a remplacé le concours national, n'a fait l'objet d'aucun transfert de crédits. Les services des RH des écoles ont absorbé la charge supplémentaire sans aucun transfert de moyens depuis le Ministère. La charge organisationnelle, financière et de travail des services comme des enseignants-chercheurs a été mal évaluée et oubliée des dispositions de mise en œuvre de cette réforme.
- La gouvernance rénovée suppose, pour fonctionner, des moyens humains supplémentaires que les écoles n'ont pas obtenus.
- Le Ministère nous annonce une baisse d'un à deux ETP par école sur deux ans.

La transition a été insuffisamment préparée :

- absence de dispositif de promotion pour les enseignants-chercheurs depuis deux ans
- carence de gestion de certains dossiers : des dizaines d'enseignants associés travaillent dans nos écoles sans contrat et sans être rémunérés depuis le mois de septembre

Ces deux derniers points contreviennent aux principes élémentaires du droit de la fonction publique.

## **II. Une faiblesse structurelle des moyens des écoles**

La réforme s'installe dans un contexte de difficultés structurelles des ENSA qui manquent cruellement de moyens : fonctions supports sous dimensionnées, difficultés à recruter alors même que la vacance est importante, processus budgétaire défaillant, contractualisation inachevée, infrastructure numérique commune aux ENSA vulnérable.

Notre participation à des regroupements universitaires, comme nos collaborations avec les universités étrangères révèlent la faiblesse de nos moyens, alors même que les sollicitations sont très nombreuses.

La saturation de la charge de travail dans nos établissements permet difficilement de faire face à toutes les missions et sollicitations (EAC, partenariats avec les collectivités et la profession, développement de l'expertise, création de formations continues, etc.).

## **III. Des établissements oubliés ?**

Nos agents sont exclus de toutes les réflexions portant sur la reconnaissance des efforts des agents du ministère au service de sa modernisation et ne bénéficient d'aucune prime à ce titre. Plus globalement, la situation de nos agents leur est défavorable par rapport à leurs homologues du Ministère (RIFSEEP, promotion, régime indemnitaire, déroulement de carrière).

La situation immobilière des ENSA est devenue critique : vétusté, sous dimensionnement, inadaptation aux usages, non-conformité aux normes, isolement géographique parfois, délégation défailante de la maîtrise d'ouvrage, etc. Certaines écoles accueillent désormais leurs étudiants dans des conditions indignes. En témoignent la situation à Lyon, Nancy, Paris La Villette, Paris Malaquais...

L'enseignement supérieur et la recherche sont des priorités du gouvernement qui ne s'appliquent malheureusement pas aux écoles d'architecture : pas de sanctuarisation des emplois et des moyens, absence de vision prospective à moyen et long termes, exclusion des dispositifs nationaux pour le développement de l'enseignement supérieur et de la recherche (Plan Campus, CPER), etc.

Pour autant, les ENSA sont contraintes à toutes les obligations des universités. Notre double rattachement exigerait une évolution de l'exercice de la tutelle.

**Cette situation générale provoque une dégradation croissante du climat social dans nos établissements. Les personnels nourrissent une grande déception, au risque d'une démobilisation.**

**Nous demandons donc :**

- **Un plan de rattrapage pluriannuel pour mettre à niveau nos écoles**
- **Un traitement plus équitable pour les personnels des ENSA**
- **L'ensemble des moyens nécessaires à la réussite de la réforme**
- **La publication des postes vacants**
- **L'engagement rapide d'un travail prospectif et stratégique sur l'évolution de la formation et de la recherche en architecture**